

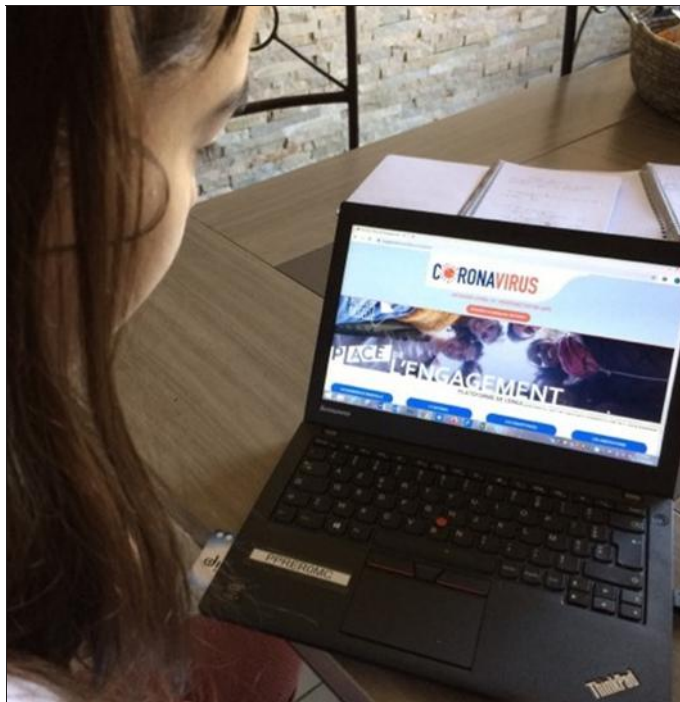
MEURTHE-ET-MOSELLE Solidarité

# Une plate-forme numérique pour relier les hommes

**Le conseil départemental a décidé de dédier sa plate-forme « Place de l'engagement » à la stricte gestion des actions solidaires. Ce portail numérique d'échanges permet aussi de mettre en relation les associations et des bénévoles.**

« Nous cherchons toutes les réponses possibles aux conséquences sociales engendrées par le Covid-19 ». Le président du conseil départemental, Mathieu Klein, et à ses côtés Antony Caps, vice-président en charge notamment de l'éducation, de la citoyenneté et des sports, ont présenté, hier, les modalités de la plate-forme numérique « Place de l'engagement », en complément des deux lignes directes mises en place par le département pour répondre aux difficultés de la vie quotidienne (03.83.94.53.85) et aux problèmes de garde des enfants de 0 à 3 ans (03.83.94.52.52).

« Depuis le milieu de la semaine, nous avons enregistré plus de 500 appels », poursuit Mathieu Klein. « Les agents départementaux ont pour mis-



**384 associations et organismes divers inscrits et près de 400 bénévoles disponibles.**

sion d'apporter soit une réponse directe, soit d'orienter leurs interlocuteurs vers les services compétents, lorsque les demandes ne sont pas du ressort du département ».

**Quatre champs d'action spécifiques**

Si Place de l'engagement existait, bien avant l'irruption du Covid-19 dans nos vies, les services départementaux ont décidé de la dédier en exclusivité à la gestion de la crise. Le principe : mettre en relation les demandes formulées par les associations ou simples citoyens avec les offres diverses

et variées proposées par des bénévoles.

Ce portail numérique d'échanges et de mise en relation entre les associations et les bénévoles recoupe quatre champs d'action spécifiques : l'aide alimentaire et d'urgence (banque alimentaire, secours populaire, restos du Cœur), la garde exceptionnelle d'enfants des soignants ou des structures de l'aide sociale à l'enfance, le lien avec les personnes fragiles isolées et la solidarité de proximité (services d'aides à domicile, maisons de retrait-

te, établissements pour personnes handicapées et résidences autonomie, voisins).

« Pour l'heure, indique Antony Caps, « 384 associations ou organismes divers sont inscrits sur Place de l'engagement. Le nombre de bénévoles de 280, avant la crise, s'est enrichi de 88 inscriptions spontanées dès le début du confinement ».

la plate-forme est accessible à l'adresse suivante : <https://engagement.meurthe-et-moselle.fr>

**Frédérique BRACONNOT**

## Le Département passe commande d'un million de masques en Chine

En complément des 20.000 masques distribués pour l'aide à domicile, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a passé commande d'un million de masques supplémentaires.

« C'est grâce au concours de Karim Oumnia, chef d'entreprise, que nous avons réussi à trouver un fournisseur en Chine », a indiqué Mathieu Klein, le président du conseil départemental.

**Protéger ceux qui aident les autres**

Les masques devraient arriver en Meurthe-et-Moselle dans une semaine.

« Nous serons donc en mesure d'accompagner tous ceux et celles qui se rendent à domicile. C'est une priorité totale. »

Hormis les intervenants à domicile, Mathieu Klein a indiqué vouloir également élargir la distribution aux infirmiers libéraux, aux personnes des Ehpad et aux salariés des commerces alimentaires.

BASSIN DE POMPEY

## Colis surprise... mais pour familles nombreuses

En ces temps de confinement, on est tenté de faire des réserves alimentaires.

L'annonce de Passion Froid de Millery, qui propose 50 % de réduction sur un colis de produits frais, a de quoi séduire.

De plus, la démarche est noble, basée sur la démarche anti-gaspi alimentaire puisque ces produits n'avaient pu être livrés aux restaurateurs. Mais comme souvent dans ce type de vente, le contenu du colis n'est pas détaillé... Qu'à cela ne tienne, la file de voitures qui attendent devant le grossiste alimentaire atteste du succès de l'opération.

Colis surprise... Ouais ! Quatre douzaines d'œufs, 24 andouillettes, 1 kg de taboulé...



**Il y avait la file devant l'établissement Passion Froid à Millery.** Photo ER

et le summum, 140 yaourts à la date limite de consommation très proche. C'est vrai que Passion Froid est un grossiste et par définition voit les choses en grand... Qu'à cela ne tienne, la solidarité de proximité a encore une fois, en ces temps difficiles, joué son rôle. Les voisins ont bien volontiers accepté le partage et les yaourts se sont bus comme du p'tit lait !

VILLEY-SAINT-ÉTIENNE

## Début d'incendie à l'usine Kimberly Clark

Un départ d'incendie s'est produit ce lundi, vers 11 h, à l'usine Kimberly Clark de Villey-Saint-Étienne. Le feu a pris sur le convoyeur de production de ouate de cellulose. Il a été éteint par le personnel de l'usine avant l'arrivée des secours.

Sur place, une vingtaine de

pompier des centres de secours de Toul et Nancy Gentilly, ainsi que cinq engins, ont été engagés. Des opérations placées sous le commandement du lieutenant Watelet. Aucun blessé, ni dommage matériel ne sont à déplorer, néanmoins l'ensemble du personnel de l'usine

a dû être évacué le temps de ventiler les locaux. De longues heures ont également été nécessaires pour évacuer l'ensemble de la ouate de cellulose ayant brûlé, une opération réalisée avec l'assistance d'un engin. La chaîne de production a pu redémarrer dans l'après-midi.

MARAINVILLER Faits divers

## Trente balles de paille partent en fumée

Un incendie a détruit ce lundi après-midi une trentaine de bottes de paille. Elles se trouvaient stockées dans un hangar de la ferme de la Rohé. Elle est située à la sortie de la commune à proximité de la D161, direction Laneuveville-aux-Bois. Le bâtiment est accolé à la maison d'habitation. Le propriétaire a donné l'alerte.

Sous le commandement du chef de groupe, le lieutenant Frédéric Tanneur, une vingtaine de pompiers de Lunéville et de Marainviller sont rapidement intervenus. Ils ont empêché le feu de se propager, malgré le vent.

Aucune personne n'a été blessée et n'est à reloger. Les animaux, qui se trouvaient à proximité, ont été

mis en sécurité. Seuls des dégâts matériels sont à déplorer au niveau du hangar et de sa structure. La gendarmerie était sur place pour constater les faits. Selon les premiers éléments rapportés à ceux-ci, l'origine du sinistre pourrait être accidentelle. La 1<sup>re</sup> adjointe, Mélanie Cherrier s'est également rendue sur place.